



Hervé Féron auditionnait dans le cadre des travaux de l'Assemblée Nationale Le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et deux membres du CSA chargés du passage à la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Intervenant pour le groupe socialiste, le Député de Meurthe et Moselle a posé notamment le problème de réception pour certains foyers meurthe et mosellans :

«Depuis le passage en septembre dernier à la TNT, de nombreux foyers sont désormais ... sans télévision ! Pour certains, malgré de nombreuses dépenses pour l'installation.

Pourtant, le problème semble être connu. Il s'agirait de trois émetteurs qui entreraient en conflit : Sarrebourg/Donon, Nancy/Malzéville et Baccarat/Haut Buisson, ce qui entraîne de fortes perturbations. Mais ils sont gérés par des propriétaires privés différents, et chacun se rejette la faute. Même si cela reste localisé sur certains secteurs, un certain ras-le-bol commence à s'installer chez les usagers, qui n'obtiennent pas de réponse auprès du Service Après Vente de France Télé Numérique ou ne sont jamais rappelés, et ce depuis presque six mois maintenant.

Pouvez vous nous dire ce qui est prévu dans ce cas, comment peut se faire la régulation, voire l'arbitrage, entre les trois opérateurs privés, pour permettre à tous d'accéder à ce service ? Pensez-vous que nous pouvons annoncer dans le court terme des solutions à ces habitants, qui ne soient pas une nouvelle fois d'acheter des équipements ?»

Les réponses ont été très globales, sans réellement reprendre ce problème meurthe et mosellan. Hervé Féron a reposé la question sur ce cas spécifique : «vous avez bien expliqué les difficultés entraînées par le choix des opérateurs privés, pouvez-vous me dire que vous regarderez de plus près le problème meurthe et mosellan ?»

Alain Méar, membre du CSA en charge du dossier de la TNT, a alors répondu qu'il ouvrirait une nouvelle enquête technique. Pour lui le dossier était clos, mais l'intervention du Député Hervé Féron, démontrant que les problèmes subsistent, l'a convaincu de la nécessité de cette nouvelle enquête.